La Collégiale classée à l'Unesco?

Le Maire de Mantes-la-Jolie, Michel Vialay, vient d'annoncer sa volonté de demander l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la Collégiale Notre-Dame, fleuron de l'architecture gothique de l'Île-de-France.

À travers le monde, près d'un millier de sites sont reconnus par l'Unesco pour leur valeur universelle exceptionnelle. Parce que la Ville considère son principal monument comme un trésor digne d'être valorisé et protégé, Michel Vialay, le Maire de Mantes-la-Jolie, vient d'annoncer son intention de demander l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la Collégiale Notre-Dame.

Cette candidature met en valeur un monument historique qui est l'un des plus anciens et des plus beaux de la région. Longtemps la mauvaise réputation de la ville dans les médias a fait oublier l'existence de ce patrimoine hors du commun. « Sur l'axe Seine, épine dorsale, entre Paris et Le Havre, deux sites déjà classés au patrimoine de l'Unesco, la Collégiale est un chef-d'œuvre qui mérite d'être distingué », rappelle Michel Vialay.

L'initiative permet de focaliser l'attention sur la Collégiale, de susciter l'intérêt et la curiosité de futurs visiteurs, et de faire connaître cette autre image de la Ville. Elle a aussi pour but de la protéger, en attirant les financements nécessaires à l'achèvement du grand projet de restauration initié par la Ville il y a une quinzaine d'années. Enfin elle metra en valeur les trésors cachés de l'édifice tels que l'orgue Merklin, dont la restauration est sur le point de s'achever.



Pour bénéficier du prestigieux label, la Collégiale doit répondre à dix critères de sélection précis. Les services de la Ville sont en train de constituer le dossier de présentation. Cette aventure, qui durera plusieurs mois voire plusieurs années, bénéficie déjà d'une forte implication des élus. Les Mantais mais aussi les habitants de l'agglomération, sont bien sûr appelés à soutenir la candidature de la Collégiale, qui est déjà pour beaucoup un motif de fierté.

Contacts presse:

Fatima KADDAR: 01 34 78 81 32

Thomas SCHWOB : 01 34 78 86 44 / 06 22 16 89 06 Direction de la communication et des relations publiques - 27/09/12

www.manteslajolie.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2/2

Une des 3 premières églises d'Île-de-France

Fleuron de l'architecture gothique du XII^e siècle, cette église est l'une des trois premières d'Île-de-France par sa taille et son ancienneté. Elle figure à ce titre depuis 1840 sur la première liste de classement des Monuments historiques. Elle est considérée par sa ressemblance et sa proximité avec la Seine comme la petite sœur de Notre-Dame de Paris, même si sa construction est sans doute plus ancienne. De fait, la Collégiale possède l'une des rares nefs médiévales qui soit parvenue jusqu'à nous dans son intégrité. Ses dimensions sont celles d'une cathédrale, sa hauteur sous voute est supérieure à celle de la basilique Saint Denis et ses tours culminent à 61 mètres de hauteur.

À sa construction, la Collégiale reflétait la puissance des capétiens face aux ducs normands. Cette rivalité explique la construction d'un édifice aux dimensions si imposantes. Intégrée au système défensif de la ville, elle a fait l'objet d'une attention constante de la famille royale. Philippe-Auguste prendra lui-même la charge et le titre d'abbé de Mantes.

En huit siècles d'existence, la Collégiale a survécu aux guerres, aux destructions volontaires, aux intempéries. Depuis 15 ans, la Ville a initié un gigantesque chantier de restauration qui a permis de redonner tout leur lustre aux façades ouest et nord, à la rosace, l'une des plus anciennes de France et à la splendide toiture d'inspiration bourguignonne.



Un timbre à l'effigie du monument

Cette annonce a eu lieu mercredi 26 septembre dans le cadre du lancement d'un timbre à l'effigie du monument mantais. Une initiative du Rotary Club de Mantes-la-Jolie parrainée par la Ville. Les bénéfices de cette opération seront intégralement reversés à deux associations : Valeurs et Culture de la Vallée de la Seine, qui œuvre notamment pour la restauration de la Collégiale, et l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) qui travaille à l'amélioration du quotidien des personnes souffrant de déficience mentale.

